

THIBAUD Yveline

14/05/24 15:52

Enquête publique – DESSERTTE DE LUÇON).

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je tenais à répondre à la concertation publique organisée par le Département pour la desserte de Luçon. C'est un très beau projet qui va permettre de desservir efficacement le pôle de Luçon.

La RD 137 compte 13 000 véhicules jour montant à 17 000 en période estivale et les grands week-ends. Cette déserte d'une 2X2 voies permettra d'alléger les trafics vers Luçon mais aussi les trafics nationaux vers la Rochelle.

Cela permettra également de dévier les communes de Saint-Jean-de Beigné et Sainte-Gemme-la-Plaine qui sont aujourd'hui traversées par des flux de transit très important dont de nombreux poids-lourds, et ainsi les sécuriser et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le trafic Poids lourds est de 2 000 par jour.

De nombreux habitants de Sainte-Gemme-La-Plaine et Saint-Jean-de Beigné ou les automobilistes qui perdent du temps tous les jours pour aller au travail attendent ce projet qui est d'intérêt général.

Ce projet est une opportunité pour le développement du territoire, il ne faut pas passer à côté.

Cordialement.



Yveline THIBAUD

1^{ère} Adjointe au Maire chargée de la Sécurité
et des Affaires Sociales
Conseillère régionale des Pays de la Loire

MAIRIE DE LUÇON
1, rue de L'Hôtel de ville
B.P.339 - 85403 Luçon cedex

WWW.LUCON.FR

